



LE TRAIT D'UNION



Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

Septième Année Volume. 3

www.sneaa.qc.ca

Automne 2011

Les trois phases...



Rien de moins!

- 2. Mot du président
- 4. Section entretien-services
- 5. Transfert de la paye
- 6. Santé-sécurité
- 7. Comité des retraités
- 8. Usine Laterrière

- 9. L'ennemi est aux portes
- 10. TCA-Québec
- 12. Fonds de pension..un intouchable!
- 14. Fonds de solidarité FTQ
- 15. Concours d'histoire TCA

COMITÉ DU JOURNAL

Bruno Tremblay
Mireille Boily
Denis De Varennes
Éric Gilbert



Mot du président



Consœurs, Confrères,

Dans l'édition du Quotidien du vendredi 9 septembre 2011, la porte-parole de Rio Tinto Alcan mentionne que la compagnie se retrouve dans une position confortable pour sa production hydroélectrique hivernale. La situation est complètement à l'inverse de ce qu'on a connu en 2010, c'est pourquoi le syndicat exigeait qu'il y ait une entente avec Hydro-Québec afin de pallier le manque de réserve en 2010 pour maintenir les opérations plutôt que de tirer sur le bouton panique et de procéder comme la direction voulait le faire à la fermeture de certaines unités. Nous avons raison et cette même direction devrait nous remercier d'avoir continué à plein régime avec une valeur de la tonne d'aluminium plus que bonne. Le Lac Saint-Jean est tellement haut au moment d'écrire ces lignes, qu'il est en train de briser toutes les berges. Est-ce qu'on entend la direction se lamenter?

La carte économique maîtresse du Québec est son réservoir de richesse hydroélectrique. Hydro-Québec et Rio Tinto Alcan produisent à eux deux 37 000 mégawatts d'électricité. C'est plus de la moitié de toute l'énergie hydroélectrique produite au Canada. Ce n'est pas pour rien que Rio Tinto a mis 10 milliards \$ de plus qu'Alcoa sur la table pour acquérir Alcan, c'est parce qu'une crise énergétique majeure se profile et qu'elle verra la valeur de ses installations hydroélectriques prendre rapidement de la valeur. Cela vaudra beaucoup plus dans l'avenir que maintenant. La vente à gros prix de la société Alcan a profité à plusieurs dirigeants qui se sont partagés de 110 à 138 millions \$.

Elle enrichit un nombre restreint d'individus et de spéculateurs internationaux. Nous assistons à un transfert abusif de la rente économique sur les ressources naturelles à des intérêts privés dont plusieurs sont étrangers. Le phénomène s'accroît et sera de plus en plus difficile à contenir. Même notre gouvernement s'apprête à faire la même chose avec son fameux «PLAN NORD».

Ceci étant dit, que tout ce beau monde s'en mette plein les poches c'est un, mais une chose est sûre, c'est que le syndicat d'Arvida fait et fera tout pour que la direction complète les 3 phases du projet AP-60. Avec toutes les épreuves vécues depuis quelques années, les travailleurs et les travailleuses ont démontré qu'ils avaient :

- le caractère pour surmonter n'importe quelles épreuves;
- que les compétences et qualifications de ceux-ci étaient inégalées et;
- qu'il n'y a pas une place au monde où l'on retrouve une stabilité sociale-économique de cette envergure.

La tendance mondiale est aux méga alumineries. La puissance installée au projet AP-60 permet une production de 630 000 tonnes métriques. Les travailleurs et les travailleuses sont en droit et doivent obtenir une aluminerie la plus grosse possible. La direction ne le dira jamais ouvertement, mais elle a fait une énorme gaffe de ne pas continuer à construire pendant la crise financière. Le Moyen-Orient a continué de construire et de démarrer des usines de 850 000 tonnes et plus et profite du marché de l'aluminium qui est relativement bon et en plus, se positionne avantageusement à la demande croissante de la Chine. Tous ces facteurs font que la direction se doit d'accélérer et de profiter des gens de la construction qui sont à pied d'œuvre sur le chantier et faire le projet «ONE SHOT».

Je vais aller vous rencontrer un peu dans les différents secteurs avec mon équipe et comme on le fait habituellement, vous aurez le loisir de poser toutes vos questions.

En terminant, je vous réitère de faire vos différentes tâches à la lettre et de façon plus sécuritaire. Dans le doute, ne vous gênez pas d'utiliser les représentants en prévention.

Syndicalement vôtre,

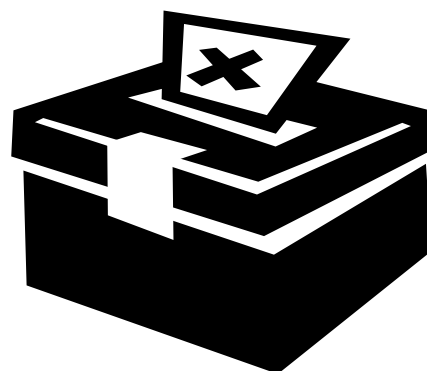
Alain Gagnon
Président

ÉLECTIONS SYNDICALES CET AUTOMNE

Lors du conseil syndical du 7 septembre 2011, il y a eu déclenchement d'élections syndicales. Suivra dans quelques semaines, une édition spéciale du journal le Trait d'Union.

Il est très important, chères consœurs et chers confrères, de vous prévaloir de votre droit de vote.

Éric Gilbert
Président d'élection





Mandat



Certaines personnes sont déjà au courant à l'usine que mon mandat comme vice-président à la section entretien-services du SNEAA se termine au mois de novembre prochain. Je ne me présenterai pas aux prochaines élections car je suis à l'aube de ma retraite.

Je sais pertinemment que lors de mon mandat, ce ne fut pas facile pour tous mes confrères de vivre l'intégration du nouveau modèle d'affaires (NMA) surtout que ça fait déjà plus de 5 ans que nous l'implantons et que ce n'est pas encore terminé. Il y a des secteurs qui viennent juste de commencer l'implantation et il y a des confrères qui vont probablement avoir à changer de secteur, ce qui occasionnera des mécontentements. Nous aurions aimé faire plaisir à tous, mais la vie est ainsi faite que c'est impossible.

Je remercie tous les agents syndicaux et employés qui nous ont aidés à faire ce bout de chemin qui ne fut pas toujours facile.

Serge Gilbert, vice-président
Section entretien-services



Le climat de travail

Depuis 34 ans déjà que je suis à l'emploi d'Alcan aujourd'hui Rio Tinto Alcan. Je me suis toujours dit que l'ambiance au travail était très importante. Il y a plusieurs facteurs qui peuvent influencer notre ambiance de travail: notre attitude vis-à-vis nos confrères, le travail et aussi les lois et règlements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'usine.

Je crois fermement que si nous faisons des efforts en ce sens, inévitablement nous allons améliorer notre ambiance au travail et même à l'extérieur de l'usine.

Section entretien-services,

Jean Bergeron, officier senior



Agents de griefs

Depuis un certain temps, nous voyons de plus en plus de confrères critiquer le travail de certains agents de griefs et ceci est inacceptable.

Que ceux qui ont la critique facile s'impliquent plus du côté syndical et ça va leur montrer que ce n'est pas toujours facile d'être agent de griefs. Si en plus d'avoir la direction sur le dos il faut aussi avoir des employés, ce n'est plus vivable pour ces agents de griefs.

En plus de faire leur travail régulier, ils ont le devoir de s'occuper des griefs, des problèmes, des chicanes, du chialage et parfois ça devient dur à supporter. Au lieu de chialer après eux, aidez-les donc dans leurs fonctions ça facilitera leur travail.

Il est de plus en plus difficile de trouver des agents de griefs. La compagnie a beaucoup plus de facilité à trouver des remplaçants ou de nouveaux superviseurs.

Serge Gilbert, vice-président
Section entretien-services

Transfert du service de la paye à Montréal

Je constate que la qualité des services n'est pas la même depuis le départ de nos emplois du service de la paye vers Montréal.

Parlez-en à quelques-uns de vos consœurs, confrères, qui ont des demandes ou des erreurs sur leur paye. Certaines demandes ou ajustements peuvent prendre de 3 à 4 semaines avant d'être réglés. Selon la compagnie «La distance n'a pas d'importance ou d'influence», ils ne doivent sûrement pas utiliser Internet haute vitesse, ils ont dû couper là-dessus aussi! Nous avions un service 5 étoiles avant. Même au niveau de l'assurance-emploi, vous êtes livré à vous-même lorsque vous êtes en maladie personnelle.

À propos, il est très important que dès la première semaine de maladie, de faire votre demande d'assurance-emploi, même si vous êtes seulement sorti pour une semaine. Il faut remplir votre demande et faire suivre vos cartes. Si vous ne remplissez pas votre demande et si vous ne faites pas suivre vos cartes d'assurance-emploi, ceci entraînera énormément de problèmes si vous ressortez en maladie au cours de la même année. Votre demande sera refusée et cela aura comme conséquence le remboursement des avances que Rio Tinto Alcan vous donne lors de votre absence au travail pour maladie. Donc, mauvaise surprise sur votre paye. Vous devez alors faire un avis d'appel devant le conseil arbitral de l'assurance-emploi et venir témoigner pour vous expliquer. C'est une démarche que vous ne trouverez vraiment pas agréable. Donc, faites votre demande d'assurance-emploi dès la première semaine de maladie ou dès que vous recevez votre papier de cessation d'emploi de la compagnie et faites suivre vos cartes, c'est primordial.

Section métal,

Éric Gilbert, officier senior



Prévention

Comité santé-sécurité provincial TCA

Ce comité mandaté par la table des représentants TCA depuis le printemps dernier, répond aux préoccupations exprimées par les représentants et intervenants en santé-sécurité du travail. En effet, depuis l'achat d'Alcan par Rio Tinto, les pratiques passées ainsi que les façons de faire les choses ont beaucoup changées. Le «Top Down» ainsi que les délais imposés par RTA à son appareil administratif ont bousculé les pratiques passées, mais encore plus, les représentants en prévention ont constaté que chaque installation mettait des plans d'action ainsi que des moyens différents afin d'appliquer les standards HSEQ et respecter les délais.

Ainsi donc, un élément de prévention comme le PAR-5 que l'on souhaite être une bonne habitude de travail à prendre par les travailleurs dans certaines installations et qui était implanté comme tel, soudainement devenait un élément disciplinaire dans une autre installation si l'on ne produisait pas un nombre suffisant de PAR-5 ou si l'on ne signalait pas et ne remettait pas celui-ci au superviseur. Ceci n'est qu'un exemple, bien sûr, mais il pourrait bien y en avoir 17 tout comme les éléments du système HSEQ en santé-sécurité de RTA. La direction de RTA a fait montre d'ouverture envers nos doléances et c'est pourquoi des rencontres ont débutées en juin dernier visant à harmoniser 7 éléments paritaires contenus dans la loi sur la santé et sécurité du travail (LSST) et aujourd'hui les 17 éléments HSEQ du système santé-sécurité développés par RTA. Cet exercice avait été développé à l'origine par les représentants du comité provincial de la FSSA et la direction d'Alcan, au début de la loi sur la santé et sécurité du travail (LSST) en 1978.

Nos façons de faire, notre culture en santé-sécurité et nos lois sont différentes des autres pays et **nous devons adapter et actualiser le système à notre culture et non l'inverse**, car notre inaction pourrait créer des risques inacceptables pour les travailleurs. Gérer le risque est peut-être la notion de certains superviseurs RTA, mais pour notre part ce sera toujours l'élimination à la source même du danger tel que prescrit par la loi. Si le danger se décrit comme un ensemble de risques, attaquons-nous aux risques et nous ne serons plus en réaction, mais en prévention comme cela doit être pour avoir des résultats et aller encore plus loin, sauter la coche qui manque et qui fera que chacun aura en main sa propre sécurité. **«Zéro par choix» ce n'est pas avec le bâton que cela va s'atteindre, mais avec de la prévention sans coupables**, c'est possible, nécessaire et incontournable pour vos représentants en prévention TCA de la province de Québec. Les membres du comité sont MM. Régis Fillion (EEQ Nord), Jacques Gravel, représentant national TCA et moi-même Bruno Tremblay, coordonnateur en santé-sécurité SNEAA/TCA, sl.1937.

Dossier à suivre!

Bruno Tremblay
Coordonnateur en santé-sécurité



Cours de retraite

«Ma retraite, ma vie» est le cours donné aux membres syndiqués de Rio Tinto Alcan en collaboration avec le Cégep de Jonquière. Un cours d'une durée de 7 semaines, 3 heures par cours (19 h à 22 h). Si ce cours vous intéresse, veuillez téléphoner au Syndicat d'Arvida et donner votre nom au secrétariat à Ann Lavoie (418) 548-4667 poste 221.

Association des malentendants du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le 7 septembre dernier, j'ai eu le plaisir de rencontrer le président de l'Association des Malentendants Saguenay–Lac-Saint-Jean, monsieur Jacques Lavoie. Cette association vise à informer ses membres des droits qui les concernent, à créer des liens entre les membres, à faire des revendications communes auprès des différentes institutions tels la Commission de la Santé et Sécurité du Travail (CSST), le Régime d'Assurance Maladie du Québec (RAMQ) et enfin d'établir des liens avec les divers intervenants concernés par la surdité industrielle particulièrement.

Monsieur Lavoie est très au fait de la situation des victimes de surdité quant à la toute nouvelle réglementation sur l'aide auditive en date du 1^{er} janvier 2011 ainsi que des représentations des audioprothésistes auprès de la CSST particulièrement. Il me fera plaisir de collaborer avec eux, bien sûr dans la mesure de mes moyens et de ma disponibilité. Pour plus d'information, consultez le site au: www.surdité-professionnelle.com

Bruno Tremblay
Coordonnateur en santé-sécurité

rrq.gouv.qc.ca, UN SITE À VISITER

Vous prenez ou avez déjà pris votre retraite, voici un site Internet qui pourrait vous être utile lorsque vous ferez votre demande pour le Régime des Rentes du Québec (RRQ).

En effet, j'y ai appris que la rente pouvait être séparée avec le conjoint, mais seulement si les deux conjoints ont 60 ans. Le fait de séparer la rente peut avoir une incidence positive sur votre impôt.

On y apprend aussi qu'il existe une rente du Québec d'invalidité qui peut donner jusqu'à 400 \$ de plus par mois et ce, jusqu'à 65 ans, ce qui n'est pas négligeable pour ceux ou elles qui pourraient y être éligibles. Les modalités ainsi que les critères d'éligibilité y sont expliqués. Si vous pensez répondre à ces critères qui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux requis pour une retraite invalidité RTA, n'hésitez pas à demander de l'aide à vos représentants syndicaux pour vos démarches auprès de la RRQ.

Donc, il peut être payant de consulter ce site, car plusieurs de ces informations ne vous seront pas divulguées lorsque vous ferez votre demande de RRQ et vous pourriez passer outre à des montants auxquels vous auriez droit.

Régis Pilote
Membre du comité des retraités

Usine Laterrière

Consœurs, Confrères,

Considérant que la période des vacances est en partie terminée, nous aimerions vous souhaiter un bon retour au travail et espérons que chacun et chacune ont su profiter de cette belle période.

Les dernières années ont été difficiles pour tous, plusieurs débats ont impliqué vos représentants syndicaux dans des situations parfois ardues.

La ténacité de vos représentants nous a permis de faire respecter votre convention collective et de faire avancer plusieurs dossiers pour faire évoluer notre usine. Entre autres, l'entente 2.13 qui nous a permis avec fierté l'embauche de 40 nouveaux employés. Encore une fois bienvenue à ces nouveaux syndiqués.

Plusieurs dossiers chauds tels que le système d'affichage amélioré, le respect de l'ancienneté pur à l'entretien, la crise économique, le redémarrage, la sous-traitance, tous des dossiers très exigeants et bien d'autres débats que vos agents syndicaux ont eu à débattre avec un employeur comme R.T.A. Un gros merci à tous ces représentants pour leur beau travail.

La transition d'Alcan vers Rio Tinto a demandé une adaptation difficile pour tout le monde, mais nous avons tous acquis une expérience importante qui nous permet de continuer de nous battre avec encore plus de vigueur. Les prochains mois nous réservent peut être une nouvelle négociation vu la demande de l'employeur de prolonger notre convention au-delà de 2015 et qui n'a pu se réaliser. L'expérience acquise par toute l'équipe est un élément majeur dans un dossier d'une telle envergure.

Le respect des M.A.T. ainsi que la santé-sécurité sont des éléments importants pour le maintien de nos emplois et ainsi vivre une carrière et une vie de famille en santé et sans blessures majeures.

Pour terminer, nous vous invitons à la solidarité dans le but de vivre dans un climat agréable et sécuritaire.

Syndicalement vôtre,

Steve Gagnon, président
Christian Thibeault, officier senior
Usine Laterrière



L'ennemi est aux portes!

Les médias (En fait, aujourd'hui, plus de 90 % des journaux québécois appartiennent à deux groupes de médias: (*Quebecor de Péladeau* et *Gesca/Power de Desmarais*) nous informent dernièrement avec joie via l'Institut Économique de Montréal (partenaire du conseil du patronat du Québec) que les syndicats nuisent au développement économique de la belle province du Québec.

En fait, cette étude vise notamment à détruire le syndicalisme. Il faut comprendre que les entreprises en veulent toujours plus. Au cours des 10 dernières années, le fardeau fiscal des entreprises a été réduit de 12 %, et là, comme si ce n'était pas assez, ils veulent s'attaquer à la masse salariale. Et comment ? En sablant dans les salaires, et qui sont leurs opposants? Bien sûr, les syndicats. Ils veulent le modèle américain, entre autres, l'abolition de la loi Anti-Scab lorsqu'il y a une grève, l'abolition de la formule Rand (cotisation à la source), avoir un vote secret pour avoir une accréditation syndicale au lieu des adhésions par une carte de membre. Imaginez la campagne de lèche-cul et d'intimidation que l'employeur partirait dans le milieu de travail. Bien! Aux «States » c'est comme ça. Qui ne se rappelle pas du dernier conflit chez Scepter, où le nouveau propriétaire de l'oncle Sam pensait agir comme chez lui en bon républicain.

Quand on pense à ces mêmes patrons dénigreur du système, qu'ils en ont contre l'augmentation trop rapide du salaire minimum au Québec, nuirait à l'économie selon leurs études.

Non mais, tant qu'à y être! La quête du dimanche avec ça, boss?

Ils sont vraiment partis en guerre contre la population des travailleurs syndiqués, cette fois, ils désinforment via les médias, et ça marche pour les moins nantis de la société. Quand tu contrôle les médias, tu contrôles l'information. Les boches faisaient la même chose à la deuxième guerre mondiale en Allemagne.

Pourtant, lors de la dernière crise économique en 2008, ce sont les pays affichant un taux de syndicalisation élevé qui ont réussi le mieux à s'en sortir. Au Québec, le taux de syndicalisation atteint 40 %. Regardons ici, nous avons réussi à faire avancer le milieu économique, et ça continu, et ça c'est grâce à vous, membres du syndicat du SNEAA.

Les syndicats assurent la défense des intérêts des salariés sur les lois, le salaire, la santé-sécurité et la condition de vie des travailleurs.

Maintenant, nous, les travailleurs syndiqués, avons le devoir de défendre nos valeurs syndicales dans notre environnement. Jugez-en par vous-même, et défendez vos couleurs quand elles sont menacées. Chacun a une responsabilité d'agir.

L'ennemi est aux portes...

Denis de Varennes
Agent syndical



TCA-Québec – Nouvelles en bref, par Denis Lepage

Il faut exiger un contenu québécois, ça urge! (juillet 2011)



Au Québec, l'achat d'autobus urbains par les municipalités est payé à 100 % par les contribuables québécois. Le gouvernement du Québec subventionne une partie du coût d'achat en offrant aux municipalités une enveloppe de 700 M\$, répartie sur quatre ans, soit de 2010 à 2014, et le reste est assumé par les citoyens et citoyennes des différentes municipalités avec leurs taxes municipales. Par conséquent, il est donc normal et même souhaitable que nos taxes et impôts servent d'abord les Québécoises et Québécois.

En considération de ce qui précède, les TCA-Québec vous exposent ses deux revendications concernant l'achat d'autobus urbains. La première touche les modalités de versement des subventions provenant de l'enveloppe de 700 M\$ du gouvernement du Québec afin qu'on les modifie de façon à exiger un contenu québécois d'au moins 60% pour la fabrication et l'assemblage des autobus urbains. Notre seconde revendication traite du calcul du coût d'achat d'un autobus, afin qu'on tienne absolument compte que les travailleurs et travailleuses du Québec qui fabriquent et assemblent des autobus urbains et leurs composantes paient des taxes et impôts au Québec et que par le fait même, ils retournent à l'État une partie des subventions accordées pour l'achat de ces autobus. Ce qui n'est évidemment pas le cas des travailleurs et travailleuses hors du Québec.

L'aberration existe déjà!

Nova Bus, une compagnie québécoise qui fabrique des autobus urbains et qui opère deux usines, l'une située à Saint-Eustache avec près de 400 salariées et salariés membres de la section locale 1004 des TCA-Québec, et l'autre basée à Saint-François-du-Lac où l'on dénombre environ 250 salariés et salariées membres de la section locale 1362 des TCA-Québec, a annoncé qu'elle procéderait à quelque 200 mises à pied en août prochain dont 145 à l'usine de Saint-Eustache et 45 à St-François du Lac. Lesdites mises à pied s'ajoutent aux 125 autres survenues en janvier dernier à Saint-Eustache.

Entre-temps, la Compagnie New Flyer de Winnipeg annonçait en grande pompe, par communiqué de presse, qu'elle avait vendu 12 autobus à plancher bas à la Ville de Sorel avec une option de 15 véhicules supplémentaires. Cette municipalité a décidé d'utiliser la subvention que nous lui versons collectivement pour la dépenser ailleurs qu'au Québec. C'est scandaleux!

Une cinquantaine de nos membres travaillent à l'usine de Saint-François-du-Lac et habitent Sorel et certains d'entre eux pourraient perdre leurs emplois parce que leur municipalité a décidé de dépenser l'argent obtenu de leurs taxes municipales et impôts ailleurs qu'au Québec. Quelle aberration!

Les TCA applaudissent à d'éventuelles améliorations du RPC (juin 2011)

Le président des TCA, Ken Lewenza, a qualifié «d'encourageante et historique» l'annonce d'éventuelles améliorations au Régime des pensions du Canada (RPC) qui a été faite en juin par le ministre des Finances, Jim Flaherty, dans une lettre adressée au ministre des Finances de l'Ontario, Dwight Duncan.

Ken Lewenza a exhorté les ministres des Finances des autres provinces à appuyer des modifications importantes à la législation du RPC. Il a ajouté que l'indication de la volonté du gouvernement d'augmenter les prestations du RPC est un signe tangible de la prise en compte par les élus des préoccupations des Canadiens sur la sécurité des retraites.

«Les citoyens de tout le pays, dans des séances de discussion ouverte, des forums et des rassemblements, ont insisté sur la nécessité de bonifier le RPC», a souligné Ken Lewenza. «Nous espérons que cette annonce signifie que les améliorations du RPC remédieront sérieusement à l'insuffisance de revenus à laquelle des centaines de milliers de Canadiens font face quand ils prennent leur retraite.»

Ken Lewenza a qualifié de «décevant» le refus du ministre Flaherty de doubler les prestations du RPC, mais il a déclaré qu'il attend impatiemment que soient communiquées des précisions sur les modifications en question.

«Une amélioration très mineure du RPC n'aura pas l'effet souhaité pour faire en sorte qu'aucun aîné ne vive dans la pauvreté. Nous attendons des détails sur ces importants changements.»

Pendant la dernière année, les membres des TCA ont fait pression sur leurs élus municipaux, provinciaux et fédéraux, pour demander que la législation du RPC soit modifiée, dans le cadre de la campagne menée par le Congrès du travail du Canada pour doubler les prestations du RPC.

Le Québec doit recevoir 50% des retombées de l'achat des F-35 (septembre 2010)

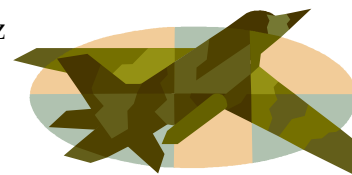
«Le gouvernement canadien doit exiger des garanties sur les retombées économiques de l'achat des F-35. De plus, le Québec, qui abrite plus de 50 % de l'industrie aéronautique du pays, doit recevoir au minimum cette proportion des retombées économiques en contrats de fabrication et d'entretien, de réclamer Jean-Pierre Fortin, directeur québécois des TCA.

«Lorsqu'il engage les fonds publics à hauteur de 9 milliard sans appel d'offre, le moins qu'on puisse s'attendre du gouvernement, c'est qu'il s'assure que des investissements équivalents seront faits dans notre économie. C'est ce qui a été fait dans l'octroi de contrats précédents. Les Conservateurs sont tellement obsédés de libre-échange et de libre-marché qu'ils en viennent à abandonner toute responsabilité publique.»

«Lorsque Boeing a remporté le contrat des 15 hélicoptères Chinook, elle, s'est engagée à réinvestir au Canada l'équivalent de la valeur du contrat, soit 3,4 milliards de dollars. Dans ce cas-ci, avec le plus grand contrat militaire jamais accordé par le gouvernement canadien, on joue aux dés. On nous dit : Vous obtiendrez peut-être plus...ou vous n'aurez peut-être rien. C'est là l'attitude insouciance d'un gouvernement irresponsable,» de dire M. Fortin.

Le syndicat des TCA est la plus grande organisation syndicale du secteur aérospatiale au Canada. Au Québec, ils représentent quelques milliers de salariés du secteur de l'aéronautique au Québec, notamment ceux de Pratt & Withney, de Héroux Devtek et d'autres chez Bombardier.

Vous pouvez retrouver ces textes et bien d'autres sur le site de TCA-Québec, sous la rubrique «Communiqués».



Fonds de pension...un intouchable!

Une tendance malsaine voire pernicieuse se profile au Canada, celle des employeurs de vouloir absolument se dégager de la responsabilité d'assumer les pertes des régimes à prestations déterminées (PD). Ainsi donc, après avoir disposé de nos retraites dans des placements pas très éthiques par moment, les compagnies ne seraient plus responsables du «crash». Tous ces placements dans des produits dérivés provenant des banquiers et maisons de courtage, tous ces rendements alléchants enregistrés par les fonds hautement spéculatifs comme les «Hedgefunds», ne furent que des mirages produits sans que l'on ne sache vraiment comment.

La mondialisation? On n'en parle plus beaucoup, drôle de coïncidence tout de même! Se peut-il que les Henri Paul Rousseau (Ex-directeur général de la Caisse de dépôt et placement) de ce monde se soient trompés quand ils étaient les rois du monde? Les papiers commerciaux et de mauvaises décisions ont entraîné la Caisse de dépôt du Québec vers un abîme colossal de 25 % ou 39,8 G dans le rouge! Les autres ont suivi en moyenne à 16 % de rendement négatif. Monsieur Rousseau, lui, démissionna juste avant la crise et se trouva tout bonnement un «job» pour la famille Desmarais...

D'ailleurs, son successeur Michaël Sabia (Ex-BCA), aux premiers jours de sa nomination se rendit, en compagnie du premier ministre Jean Charest, à la somptueuse résidence Desmarais... sûrement pour prendre le thé! Quand on sait que monsieur Sabia était en place lors de l'achat avorté de Bell Canada Entreprise (BCA) par Teachers (Caisse de retraite des enseignants ontariens) c'est à vous donner des frissons dans le dos!

Suite à la crise, les gouvernements ont sorti la planche à billets pour secourir les banques qui étaient, en quelque sorte, les vendeurs et ont donné aux compagnies (les acheteurs) un délai pouvant aller jusqu'à 10 ans pour qu'elles renflouent les écarts aux provisionnements des régimes à prestations déterminées (PD). Le petit payeur de taxe, le cotisant aux régimes provinciaux, fédéraux et privés, dont RTA, qu'est ce qu'on lui a dit? Les coffres sont vides vous avez trop de dettes!

Depuis quand le vendeur et l'acheteur dans un système capitaliste sont récompensés pour leurs erreurs commises avec l'argent des contribuables? Expliquez-moi ça! Aujourd'hui, cela est sans doute un trop lourd fardeau, car les entreprises disent qu'elles ne peuvent plus concurrencer si les syndicats ne veulent pas prendre des clauses orphelines afin d'instaurer des régimes à cotisations déterminées pour tout nouvel employé de l'entreprise... Sinon, on ferme! Lorsque l'on sait le très faible pourcentage de travailleurs capables de se payer un «REER» privé, c'est rire du monde (sans jeu de mots).

C'est le climat actuel et passé, de négociation autant à Poste Canada (loi spéciale), Air Canada, (loi spéciale), Packar, etc., ainsi que pour plusieurs entreprises au Canada avec lesquelles ils ont eu à composer. Pas besoin de vous dire que la colère gronde et que c'est toute une bataille que les syndicats auront à faire! La mobilisation est commencée avec la campagne de la FTQ, «Une retraite à l'abri des soucis». Des demandes fermes ont été logées auprès des différents paliers gouvernementaux et cela ne fait que commencer.

Votre syndicat se prépare activement à la négociation «RAPRTA» 2014. Lors de la prise de contrôle d'Alcan par RTA, vos représentants avaient signifié au nouvel acquéreur que si RTA voulait toucher à notre fonds de pension à prestations déterminées, la bande de Gaza aurait l'air d'un carré de sable pour enfants à côté de notre réaction! Ce jour semble se rapprocher de plus en plus.

Aujourd'hui, même si le fonds de retraite est capitalisé à près de 89 % et que RTA prévoit encore 6 ans pour combler l'écart, il n'en reste pas moins que RTA ne propose rien de moins qu'un dénie de ses responsabilités à l'égard de ses futurs employés ainsi que ses engagements passés. Ce fonds de pension, doit-on le rappeler, est le fruit de toute une vie et de concessions durement arrachées aux tables de négociation. C'est une partie importante de notre rémunération globale et future.

Fonds de pension...un intouchable! (suite)

Nous aurons des décisions fermes à prendre afin d'assurer un avenir durable à nos enfants et à notre fonds de pension! Que pensez-vous que les employés retraités d'Abitibi-Bowater ont ressenti quand ils ont reçu la mauvaise nouvelle que maintenant leur chèque du mois serait amputé de 25 % (garantie par le RRQ) ou que leur capital serait réinvesti dans la nouvelle entreprise s'ils désiraient.... Cependant, John Weaver n'hésita pas une seule seconde à prendre sa prime de séparation de plusieurs millions pour l'excellent merdier qu'il laissa à toute la population!

Les baux pour les barrages d'Abitibi-Bowater sont présentement à renégocier et le capital de sympathie de la compagnie est à son plus bas. Déjà, le chantage des pertes d'emplois plane...une histoire à suivre et qui fera sûrement réfléchir RTA, car s'il fallait qu'ils persistent sur la tendance actuelle, les conséquences seraient sérieuses sinon ruineuses pour les actionnaires de RTA Alcan.

Bruno Tremblay
Représentant syndical



Les TCA obtiennent l'accréditation pour Échafaudage Industriel Inc.

Le 15 août dernier, la Commission des Relations du Travail (CRT) a accordé l'accréditation aux TCA-Québec pour les quelque 30 travailleurs du groupe Échafaudage Industriel Inc., qui joindront la section locale 2004.

Nouvellement déménagée dans le parc industriel de l'arrondissement Jonquière, l'entreprise est située au 2380, rue Alexis-le-Trotteur et se spécialise dans la vente, la location, l'installation et la formation en échafaudages et bâtiments Permodôme.

Avec la venue d'Échafaudage Industriel Inc. au sein de la section locale 2004, celle-ci regroupe présentement une vingtaine d'unités et plus de 600 membres.

TCA
QUÉBEC

Sécurifonds



Sécurifonds inc. est une filiale du Fonds de solidarité FTQ qui, en partenariat avec SSQ Groupe financier – Investissement et retraite, rend accessible un produit sécuritaire à capital garanti et ce, à ceux et celles qui souhaitent ou doivent transférer les sommes accumulées dans le REER du Fonds vers un autre véhicule de placement.

Vous avez travaillé toute votre vie pour jouir d'une retraite à votre image. Offrez-vous maintenant la protection de votre capital, en toute confiance!

Pourquoi choisir SÉCURIFONDS?

Six bonnes raisons de choisir SÉCURIFONDS!

1. La qualité de notre service à la clientèle;
2. Les sommes investies sont protégées;
3. Nos conseillers en sécurité financière adhèrent à un code d'éthique et de déontologie;
4. Vous bénéficierez d'une documentation succincte et claire;
5. Nos systèmes de gestion sont à la fine pointe de la technologie et offrent beaucoup de flexibilité;
6. Vous avez accès en tout temps à notre site sécurisé, dont la mise à jour des données s'effectue quotidiennement.

Pour nous joindre:

Service à la clientèle de SÉCURIFONDS
Case postale 10510, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 0A3
Tél. : 1 855 732-8743 · 1 855 SÉCURIFonds
Télec. : 1 866 559-6871
Adresse courriel : securifonds@ssq.ca



Mireille Boily
Usine Laterrière

CONCOURS D'HISTOIRE TCA

Le concours s'adresse aux élèves de niveau scolaire 4^e et 5^e secondaire ainsi que collégial et universitaire du 1^{er} et 2^e cycle inscrits à temps complet à la session d'automne et d'hiver et fréquentant une institution d'enseignement au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Un jury évaluera tous les travaux remis selon les règlements. Les participants ont jusqu'au 3 février 2012 pour remettre leur travail à leur responsable. Pour renseignements aller voir à: **<http://www.cjonquiere.qc.ca/ConcoursHistoire>**

Le monde syndical se préoccupe de la connaissance de l'histoire et de la condition politique, économique et sociale chez les jeunes.

En effet, en travaillant contre les disparités sociales, le syndicalisme œuvre pour établir une égalité et une équité humaine, de même qu'à améliorer les conditions de vie de la population en général. Par ce concours régional, le Syndicat des TCA-Québec, le Fonds de Solidarité ainsi que ses partenaires, visent une prise de conscience sur l'importance des acteurs socio-économiques de notre région et leurs rôles au sein de notre société régionale.

Dans le cadre du travail sur «**Les grandes familles du Saguenay—Lac-Saint-Jean des origines à nos jours**», nous vous suggérons quelques manières d'aborder la problématique. En plus d'aborder ce thème, il faudra définir son apport au développement régional.

Pour information:

Concours d'histoire TCA-Québec
TCA Bureau régional
2679, boul. du Royaume, Jonquière
(418) 548-7075

Site Internet :

<http://concours-histoire-tca.cegepjonquiere.ca>



J'économise de l'impôt et je n'ai rien à cacher



Ginette Gagnon
Conseillère en
finances personnelles



Éric Tremblay
Conseiller services
aux membres
Développement
des affaires

En vigueur depuis janvier 2009, le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est un régime d'épargne enregistré qui vous permet de gagner des revenus de placement (intérêt, dividendes et gains de capital) à l'abri de l'impôt. Il est le complément des régimes enregistré d'épargne-retraite (REER) et d'épargne-études (REE).

VOICI LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU CELI :

- Toute personne âgée de 18 ans est admissible.
- La cotisation annuelle maximale est de 5 000 \$.
- Les revenus générés sont non imposables.
- Les retraits sont non imposables.
- Les montants retirés permettent de créer de nouveaux droits de cotisation pour les années suivantes.
- Les droits de cotisation inutilisés sont reportés aux années suivantes.
- Ne sont pas déductibles du revenu aux fins de l'impôt les cotisations versées au compte, les pertes en capital et les intérêts sur les sommes empruntées pour investir dans le compte.
- Les placements admissibles dans un CELI comprennent la plupart des placements admissibles dans un REER.
- Les fonds que vous donnez à votre conjoint pour cotiser à son CELI ne sont pas assujettis aux règles d'attribution.
- Au décès, les actifs détenus dans un CELI peuvent être transférés au CELI du conjoint survivant.

DEVRIEZ-VOUS PRIVILÉGIER LE CELI, LE REER ET LE REE?

**PARLEZ-EN À VOTRE
CONSEILLER DE LA CAISSE.
IL A EN MAIN TOUS LES
OUTILS NÉCESSAIRES AFIN
DE VOUS PERMETTRE DE
PRENDRE LA BONNE
DÉCISION.**

Siège social

1936, boul. Mellon, C.P. 1097
Jonquière (Qc) G7S 4K7
418 548-4683

Centre de services Jonképri

3690, rue Cabot
Jonquière (Qc) G7X 1P4
418 548-4683

Centre de services d'Alma

410, Collard Ouest
Alma (Qc) G8B 1N2
418 668-3341



Desjardins

Caisse d'économie
de la Métallurgie et des
Produits forestiers (SLSJ)